

386049-2026 - Mededinging

België – Bepanten en onderhouden van groengebieden – Bail d'entretien des espaces verts routier - District de Floreffe

OJ S 107/2026 05/06/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling - Bericht van wijziging van een aankondiging

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures

E-mail: benoit.rouard@sofico.org

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Bail d'entretien des espaces verts routier - District de Floreffe

Beschrijving: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années. Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à

commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Identificatiecode van de procedure: bf7d26c1-094a-4767-ade3-86178b82ba3a

Interne identificatiecode: SOF-MI-O8.08.01-26-109

Type procedure: Openbaar

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 77310000 Beplanten en onderhouden van groengebieden

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: België

2.1.3. Waarde

Maximumwaarde van de raamovereenkomst: 2 316 641,44 EUR

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: Lien d'aide à la soumission destiné aux entreprises : « https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=c0ab3e59475dde1c38ca8f33036d43d5 »

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aankondiging

Louter nationale uitsluitingsgronden: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord- cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers

déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraîchère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: SOF-MI-O8.08.01-26-109 - 1

Beschrijving: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées

exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années.

Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Interne identificatiecode: 1

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 77310000 Beplanten en onderhouden van groengebieden

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: België

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 1 Jaar

5.1.4. Verlenging

Maximumaantal verlengingen: 3

Overige informatie over verlengingen: 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption.

Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance.

5.1.5. Waarde

Maximumwaarde van de raamovereenkomst: 2 316 641,44 EUR

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriteria: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord-cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraîchère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Prijs

Beschrijving: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et répondant aux critères de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

Beschrijving van de methode die moet worden gebruikt als de weging niet aan de hand van criteria kan worden uitgedrukt: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et

répondant aux critères de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090d4fe19e31/documents>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090d4fe19e31/general>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Een geavanceerd(e) of gekwalificeerd(e) elektronisch(e) handtekening of zegel (zoals omschreven in Verordening (EU) nr. 910/2014) is vereist

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van inschrijvingen: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Duur waarin de aanbidding geldig moet blijven: 180 Dagen

Informatie over de openbare opening:

Openingsdatum: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Aanvullende informatie: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Voir le détail dans le CSC ---- 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption. Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance. 1.3. Critères de sélection qualitative Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord- cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi

exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraîchère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME/EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. 1.4. Document Unique de Marché Européen Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le CSC. 8. Renseignements utiles Tout renseignement peut être obtenu auprès de : Frédéric BASTIN frederic.bastin@spw.wallonie.be Il peut également être obtenu auprès du chef de district concerné : District de Floreffe : Laurent Calay laurent.calay@spw.wallonie.be

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Raamovereenkomst, zonder hernieuwde oproep tot mededinging

Maximumaantal deelnemers: 1

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Organisatie voor beroepsprocedures: Conseil d'Etat

Informatie over de termijnen voor beroep: Voir le détail dans le document "Voies de recours"

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: Service public de wallonie

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: SPF Stratégie et Appui

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: SPF Stratégie et Appui

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: Service public de wallonie

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Service public de wallonie
Registratienummer: 0316381138_6352
Afdeling: SPW-O8.08.01 - Direction des Routes de Namur
Postadres: Avenue Gouverneur Bovesse 37
Stad: Jambes
Postcode: 5100
Onderverdeling land (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Land: België
E-mail: francesca.lodato@spw.wallonie.be
Telefoon: +32 81320982
Internetadres: <https://www.wallonie.be>

Rollen van deze organisatie:

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt
Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: SPF Stratégie et Appui
Registratienummer: BE001
Postadres: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Stad: Bruxelles
Postcode: 1000
Onderverdeling land (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: België
E-mail: revise@publicprocurement.be
Telefoon: +32 2 740 80 00
Internetadres: <https://bosa.belgium.be>

Rollen van deze organisatie:

TED eSender
Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken
Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

8.1. ORG-0003

Officiële naam: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures
Registratienummer: BCE 0252151302
Postadres: Rue Canal de l'Ourthe, 9 bte 3
Stad: Liège
Postcode: 4031
Onderverdeling land (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Land: België
E-mail: benoit.rouard@sofico.org
Telefoon: +3243674568
Internetadres: <https://www.sofico.org>
Kopersprofiel: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=6352&includeOrganisationChildren=true>

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. ORG-0004

Officiële naam: Conseil d'Etat
Registratienummer: BCE 0931814266
Postadres: Rue de la Science, 33
Stad: Bruxelles
Postcode: 1040
Onderverdeling land (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: België
E-mail: info@raadsvst-consetat.be
Telefoon: +322349611
Rollen van deze organisatie:
Organisatie voor beroepsprocedures

8.1. ORG-0005

Officiële naam: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Registratienummer: BCE 0850032378
Postadres: Rue Lucien Namèche, 54
Stad: Namur
Postcode: 5000
Onderverdeling land (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Land: België
E-mail: reclamation@le-mediateur.be
Telefoon: +3280019199
Rollen van deze organisatie:
Bemiddelingsorganisatie

10. Wijziging van een aankondiging

Versie van de eerdere aankondiging die moet worden gewijzigd: c3306303-6c82-4219-87a9-c5bf8ecd9396-01

Voornaamste reden voor de wijziging: Informatie bijgewerkt

Beschrijving: Suite à une erreur au niveau de la configuration de l'inventaire partie Sofico, nous avons rajouté la formule de révision pour le poste n°12 de l'inventaire Sofico. ---

Modification des documents intitulés « 26-109 annexes D et FR (partie SOFICO) rectificatif.pdf » et « 26-109csc_type_espace_verts_sofico_26_109_floreffe rectificatif.xlsm ».

10.1. Wijziging van een aankondiging

Identificatiecode afdeling: LOT-0001

De aanbestedingsstukken zijn gewijzigd op: 03/06/2026

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 28d59eeb-e70a-4020-adb1-0899119885dc - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Aankondiging datum verzending (eSender): 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 386049-2026
Nummer uitgave PB S: 107/2026
Datum van bekendmaking: 05/06/2026